

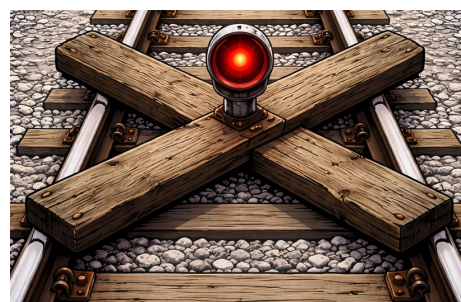


LA DIRECTION SANCTIONNE, LES ADC RIPOSTENT !

Face à une direction qui ne cherche plus à comprendre les situations ni à dialoguer avec les ADC, mais préfère sanctionner systématiquement, la coupe est pleine. Une de nos collègues ADC est aujourd'hui frappée de deux jours de mise à pied pour avoir simplement appliqué les réglementations qui encadrent notre métier. Ce choix est inacceptable et révèle une dérive managériale où la pression et les sanctions deviennent la réponse systématique. Pendant que nos conditions de travail se dégradent et que la réglementation est interprétée à géométrie variable, la direction tente d'intimider les conducteurs.



La CGT dit STOP !



**LES 12 ET 13 MARS, SOUTENONS NOTRE
COLLÈGUE ET FAISONS ENTENDRE NOTRE
COLÈRE : POSONS MASSIVEMENT GRÈVE.
PREAVIS N° 250410 05 102 X**